

## Décision du président N°2026/TT/13/01

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le code général de la fonction publique, et notamment son article L. 452-44,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale, et notamment ses articles 27 et 28,

Vu la délibération n° 18/11/08 en date du 7 décembre 2018 par laquelle le Conseil d'Administration a donné délégation à son Président pour créer les emplois non permanents correspondants aux activités du Pôle Optimisation du Centre de gestion de l'Oise dans le cadre de la mise à disposition d'agents aux collectivités adhérentes en application de l'article L. 452-44 du code général de la fonction publique,

Considérant la nécessité de créer les emplois non permanents correspondants aux demandes formulées par les collectivités adhérentes au Pôle optimisation du Centre de Gestion de l'Oise.

### DECIDE :

#### ARTICLE 1 :

De créer les emplois non permanents suivants :

Collectivité adhérente	Motif de recrutement	Grade	Durée hebdomadaire de service	Date de création de l'emploi	Date de fin de l'emploi
RIVECOURT	REEMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Attaché	4/35h	25/03/2026	25/03/2026
THIVERNY	REEMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Agent territorial spécialisé principal de deuxième classe des écoles maternelles	35/35h	23/03/2026	27/03/2026
BORNEL	REEMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Agent territorial spécialisé principal de deuxième classe des écoles maternelles	35/35h	23/03/2026	27/03/2026

GOUVIEUX	REEMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Agent territorial spécialisé principal de deuxième classe des écoles maternelles			
NOAILLES	REEMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Agent territorial spécialisé principal de deuxième classe des écoles maternelles	35/35h	27/03/2026	27/03/2026
SENLIS	REEMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Adjoint technique territorial	35/35h	28/03/2026	28/03/2026
SENLIS	REEMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Adjoint technique territorial	16/35h	25/03/2026	28/03/2026
LAMORLAYE	REEMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Adjoint technique territorial	6/35h	23/03/2026	24/03/2026
SENLIS	REEMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Adjoint technique territorial	8/35h	24/03/2026	27/03/2026
ORRY-LA-VILLE	REEMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Adjoint technique territorial	9,2/35h	23/03/2026	10/04/2026

SENLIS	REEMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Adjoint technique territorial			
ALLONNE	REEMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Adjoint technique territorial	18/35h	23/03/2026	27/03/2026
SENLIS	REEMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Adjoint technique territorial	8/35h	27/03/2026	27/03/2026
CHANTILLY	REEMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Adjoint technique territorial	35/35h	27/03/2026	10/04/2026
CHANTILLY	ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE	Adjoint technique territorial	4,3/35h	23/03/2026	30/03/2026
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE	Adjoint technique territorial	35/35h	23/03/2026	23/03/2026
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE	Adjoint technique territorial	35/35h	23/03/2026	23/03/2026
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE	Adjoint technique territorial	35/35h	23/03/2026	23/03/2026

Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial			
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial	35/35h	24/03/2026	24/03/2026
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial	35/35h	25/03/2026	25/03/2026
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial	35/35h	27/03/2026	30/03/2026
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial	35/35h	27/03/2026	27/03/2026
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial	35/35h	25/03/2026	30/03/2026
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial	35/35h	26/03/2026	30/03/2026
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial	35/35h	27/03/2026	27/03/2026
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial	35/35h	27/03/2026	27/03/2026
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial	35/35h	24/03/2026	24/03/2026

Sud Oise (ACSO)	EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	territorial			
ORRY-LA-VILLE	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial	2/35h	27/04/2026	03/07/2026
SENLIS	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint territorial du patrimoine	35/35h	28/03/2026	28/03/2026
ORRY-LA-VILLE	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint territorial du patrimoine	12/35h	24/03/2026	15/04/2026
Syndicat intercommunal à vocation scolaire de Montagny en Vexin, Parnes	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint territorial d'animation	2,5/35h	26/03/2026	26/03/2026
CCAS DE GOUVIEUX	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint territorial d'animation	35/35h	23/03/2026	17/07/2026
GRANDFRESNOY	VACANCE TEMPORAI RE D'UN EMPLOI PERMANE NT	Rédacteur principal de première classe	20/35h	23/03/2026	04/09/2026
SERVICE DEPARTEMENTA L D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L'OISE (SDIS)	VACANCE TEMPORAI RE D'UN EMPLOI PERMANE NT	Adjoint administratif territorial	35/35h	23/03/2026	31/07/2026
CHANTILLY	VACANCE TEMPORAI RE D'UN EMPLOI PERMANE NT	Auxiliaire de puériculture de classe normale	35/35h	25/03/2026	30/04/2026
Syndicat intercommunal à	ACCROISS EMENT	Adjoint territorial d'animation	35/35h	13/04/2026	17/04/2026

vocation scolaire de Montagny en Vexin, Parnes	SAISONNIE R D'ACTIVIT E	Envoyé en préfecture le 07/04/2026		
		Reçu en préfecture le 07/04/2026		
		Publié le	S <sup>2</sup> LOW	
		ID : 060-286000021-20260403-D2026TT1301-AR		

Les crédits correspondants sont inscrits au budget

**ARTICLE 2 :**

Conformément aux dispositions de l'article 28 du décret 85-643 précité, la présente décision fera l'objet d'un compte rendu lors de la prochaine réunion du conseil d'administration.

**ARTICLE 3 :**

Les dispositions de la présente décision prendront effet après transmission aux services de l'Etat et publication.

**ARTICLE 4 :**

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.

Fait à Beauvais,  
Le ...  
**Le Président,**